

Association « Paysages d'Alsace »  
10, rue Principale  
68 210 FULLEREN



00 89 08 00 08  
paysagesdalsace@gmail.com

## COMPTE-RENDU

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 SAMEDI 26 OCTOBRE à 16h45 Ferme-auberge du Grand-Ballon

Présents : Jean et Cathy Bitterlin, Claude et Nicole Eckhardt, Jean Friess, Sébastien Brossard, Albert Gasser, Marc Glotz, Laure Grosheitsch, René Herzog, Elise Jelsch, Corinne Morgen, Gilbert et Monique Schalck, Bernard Sigrist, Marie-Odile Steimer, Antoine Waechter, Michèle Wollenschneider

Membres excusés : Alain et Claudine François, Alain Koegler, Fabienne Ringenbach, Françoise Werckmann

Membres ayant donné un Pouvoir de vote : Danielle Berger (à Corinne Morgen), Florent Berger (à Corinne Morgen), Robert Ottié (à Antoine Waechter), Pierre Pircadat (à Jean Friess)

#### 1) Rapport moral et d'activités suivi d'un débat

En préambule, Antoine Waechter souligne que l'association s'occupe de la dimension la plus humaine de notre environnement : l'aspect visuel. Souvent on entend s'exprimer l'opinion que la beauté d'un paysage, c'est subjectif. Cette affirmation résulte d'un raisonnement erroné qui consiste à prendre l'objet en soi, alors qu'il faut tenir compte de la relation entre les « objets ». Un paysage est beau quand il y a cohérence des couleurs, des formes et des fonctions. Donc, la beauté s'apprécie de manière objective. Il y a un combat à mener sur le concept même de paysage.

Ensuite, Antoine Waechter lit et commente le rapport moral et d'activités (voir annexe 1)  
Les débats seront regroupés après le point 4) de l'ordre du jour.

#### 2) Rapport financier, réviseurs aux comptes, budget 2019

L'envoi de la lettre aux maires (sur un urbanisme respectueux du paysage) a coûté 1380 euros. Au terme de l'exercice, il reste 329,12 euro en caisse (voir annexe 2)

René Hertzog demande s'il y aura encore des dépenses du type « lettre aux maires » à l'avenir, car alors les cotisations et dons ne suffiront pas à couvrir les frais. Il suggère de solliciter des mécènes. Antoine Waechter répond que l'impression ne coûte pas cher, ce sont les timbres qui font augmenter les frais. Marc Glotz propose de solliciter l'aide du conseil départemental en passant par la conseillère locale, Sabine Drexler., Jean Bitterlin suggère que ce soit le conseil départemental qui se charge de la distribution. René Herzog demande s'il y a eu un retour des maires à cette lettre. Deux communes ont manifesté leur opposition à la défiguration du paysage. Un maire a demandé l'organisation d'une réunion avec le président de la communauté des communes.

Les deux réviseurs aux comptes donnent leur satisfecit à la trésorière pour la très bonne tenue des

comptes. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **3) L'évolution réglementaire de la politique du paysage et l'action de l'association**

Voir rapport moral et d'activités page 2 (annexe 1)

### **4) Orientations pour 2020**

Voir rapport moral et d'activités page 2 (annexe 1)

**Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité**

**Les points 1), 3) et 4) de l'ordre du jour donnent lieu au débat global suivant :**

Les aérogénérateurs et la problématique de l'énergie :

Antoine Waechter rappelle les faits suivants : La France est le 2<sup>e</sup> exportateur d'électricité du monde. Cela a conduit à encourager le chauffage électrique. L'éolien est une énergie aléatoire qu'on ne peut stocker et qui ne produit que 20% du temps. Lorsque le vent tombe, il faut des centrales thermiques qui prennent rapidement le relais. Les aérogénérateurs s'installent là où les spéculateurs rencontrent le moins de résistance. Le gouvernement veut mettre en route 3 centrales nucléaires supplémentaires pour remplacer les anciennes.

René Herzog demande par quoi remplacer le nucléaire si l'éolien n'est pas la solution.

Albert Gasser souligne le fait que le problème vient aussi de ce que la consommation ne cesse d'augmenter.

Antoine Waechter répond que les énergies renouvelables n'ont d'intérêt que si elles peuvent être utilisées tout de suite et sur place.

La gestion des espaces ruraux sensibles :

Jean Friess milite pour le bail rural environnemental sur terrain communal à l'exemple de ce qu'a fait la commune de Muttersholtz.

PLU et toits plats :

Comment concrétiser l'objectif d'avoir dans chaque commune une personne qui puisse alerter sur le PLU ? La mutualisation avec Alsace-Nature peut aider, mais il faut quand même plus de moyens humains. Antoine Waechter suggère d'aller au tribunal contre les maisons cubiques illégales pour créer une jurisprudence. Mais on retrouve le même problème : il faut du monde, du temps, et de l'argent.

Albert Gasser souligne que la généralisation des toits plats relève d'un nivellement national ; ce n'est pas une spécificité alsacienne.

Marc Glotz fait part de la réaction des élus lorsque, dans le cadre d'une réunion avec l'office du tourisme, il a évoqué ces cubes qui cassent l'image du village : « On ne peut rien faire. C'est le préfet... ».

Gilbert Schalck demande comment il se fait qu'en Bretagne des règles pour un bâti harmonieux soient respectées.

Claude Eckhardt souligne que, certes, les architectes revendiquent liberté et créativité, mais que la décision est du ressort du propriétaire. D'où la nécessité d'une plaquette « Construire en Alsace » à remettre aux candidats à la construction.

Antoine Waechter informe que deux circulaires ministérielles aux préfets demandent de davantage limiter les surfaces artificialisées et de ne pas étendre les zones urbanisables.

René Herzog demande s'il y a eu un retour des maires suite au tract envoyé par l'association : 3 communes seulement ont répondu, dont un maire favorable à l'organisation d'une réunion avec le président de la communauté des communes.

Albert Gasser propose de créer un modèle de tractage contre les toits plats.

Antoine Waechter estime qu'il faudra prendre contact avec la nouvelle collectivité d'Alsace dont l'appui est utile pour éditer une brochure du type « Construire en Alsace ».

### **5) Renouveau du conseil d'administration**

Plusieurs membres souhaitent se retirer du comité. Après élection à l'unanimité, il se compose de manière

suivante :

BROSSARD Sébastien

GASSER Albert

GLOTZ Marc

GROSHEITSCH Laure

MORGEN Corinne

SCHALCK Bernard

SIGRIST Bernard

WAECHTER Antoine

WOLLENSCHNEIDER Michèle

#### **6) Adoption de motions à destination des pouvoirs publics**

Claude Eckhart lit et explique la motion pour le démontage du radôme du Grand Ballon qu'il a rédigée.(annexe 2)

Une autre motion pour un moratoire sur les installations d'aérogénérateurs est lue.

Les deux motions sont approuvées à l'unanimité.